

Financements publics, quelles aides? Comment se faire accompagner?

Anaïs Gros, Bpifrance
Emmanuel Bejanin, Ademe

01.

INTRODUCTION

Bpifrance: une offre complète pour l'accompagnement des entreprises



01.

L'INNOVATION

Financement de programmes R&D et de la mise sur le marché de ces innovations

02.

LA GARANTIE

Des financements bancaires et des interventions en fonds propres

03.

FONDS PROPRES

Prise de participations minoritaires, dans les PME, ETI, et GE françaises, directement, ou avec des fonds spécialisés ou des fonds partenaires

04.

FINANCEMENT

Du Court Terme (mobilisation du poste client) et du Moyen Long Terme (financement de projets, d'investissements et du cycle d'exploitation) en partenariat avec les établissements bancaires

05.

ACCOMPAGNEMENT

Coacher les entrepreneurs pour en faire les leaders de demain

06.

EXPORT

Financement & assurance des projets à l'export et à l'international ainsi qu'accompagnement à l'International avec Business France

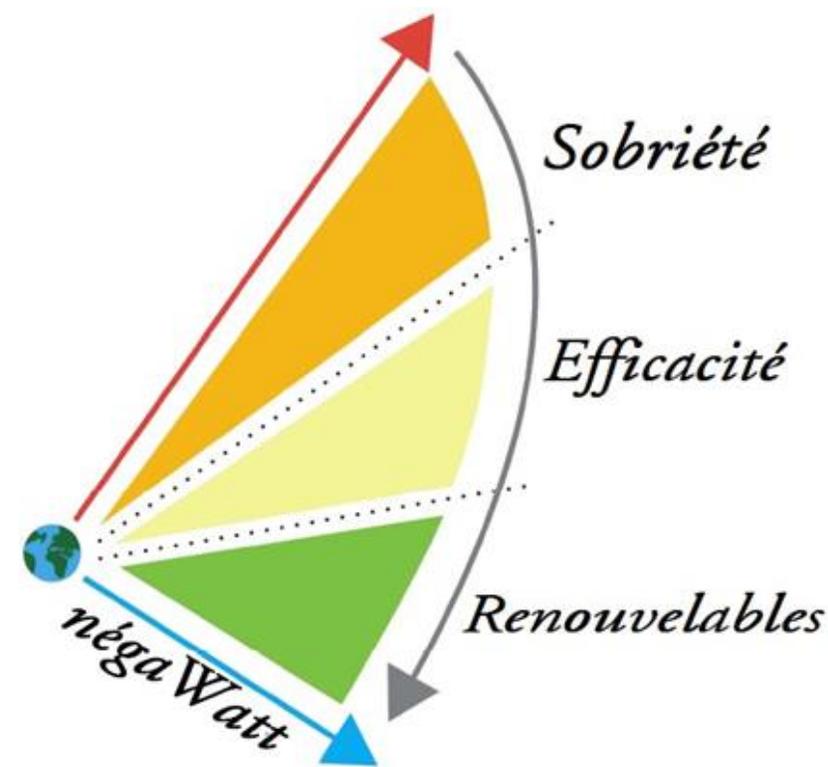
07.

CRÉATION

Bpifrance Création, a pour objectif de faciliter l'entrepreneuriat pour tous en levant les barrières à l'information, au financement et à la croissance



Les leviers d'une politique énergétique



Sobriété énergétique

- Contrôler ses consommations,
- Éviter les gaspillages

Efficacité énergétique

- Utiliser des équipements plus efficaces;
- Isoler

Production Energies renouvelables

- Changer de vecteur énergétique (chaleur/ froid)

bpi**france**



PACTE
industrie
Accompagnements et Compétences



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE
Réalisation de la transition
écologique et sociale



**FONDS
CHALEUR**
PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES,
PLUS D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE



Les enjeux énergétiques des salles blanches

Ventilation et traitement de l'air présentent l'enjeu le plus important :

- Sobriété : ajuster le fonctionnement à l'utilisation, rationaliser les périodes d'utilisation...
- Changer compresseurs, ventilateurs pour des équipements plus performants...

Et de façon plus pratique :

- Calorifuger les gaines
- Maitriser les fuites des salles,
- Installer des systèmes de veille
- Réduire des surfaces de filtration et des conduites

D'ici à 2050 : Un paysage énergétique en évolution très rapide

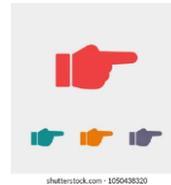
- *60% de l'énergie utilisée est électrique*
- *40 % de l'énergie utilisée est de la chaleur provenant principalement **des énergies renouvelables thermiques,***
- ***Interdiction** des énergies fossiles pour usage chauffage/
climatisation,*

*Dans un contexte où **tous les leviers d'efficacité énergétique** auront été explorés..*

Recours aux Energies renouvelables thermiques

Un incontournable d'ici à 2050

- A envisager sur l'ensemble de votre site :
- Chauffage
- Climatisation
- Process,



Le recours aux EnRs thermique pour chauffage/ climatisation présente un meilleur rendement que le recours direct à l'électricité

- Plusieurs solutions possibles seules ou en combinaison:
- Raccordement à un réseau de chaleur existant à proximité,
- Solution individuelle : géothermie, solaire, bois énergie ou récupération chaleur fatale

02.

**ENERGIES RENOUVELABLES:
L'ADEME VOUS
ACCOMPAGNE**

Energie renouvelables thermiques :

L'ADEME vous accompagne de l'étude à la mise en service de votre projet

- Quelle solution envisager?
- Etudes de faisabilité technico économique
- Cahier des charges,
- Aides financières de 50 à 70%

- Investissements :
- Cahier des charges,
- Aides financières destinées à obtenir un cout global de l'énergie produite attractif/ solution existante.

- Exploitation:
- Formation possible du personnel pour prise en main/ exploitation des installations.



03.

LES MISSIONS DE CONSEIL EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Diag Éco-Flux

Un programme premium pour réaliser des économies durables et optimiser vos flux



Le dispositif Diag Éco-Flux propose un **accompagnement personnalisé** pour réaliser des économies durables, en réduisant les consommations d'Énergie, Matière, Eau et production de Déchets

Pourquoi ?

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Réaliser des économies durables
- Initier sa transition écologique par des premières actions concrètes
- Réduire les gaspillages

Comment ?

- Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en optimisation de flux. **Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME.**
- Composé d'intervenants reconnus pour leur expertise dans le domaine de la réduction des coûts énergie, matières, déchets et eau, **l'accompagnement se fait sur 15 mois.**

Pour qui ?

- Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes français
- Avec **un ou plusieurs sites** (usine, restaurant, commerce alimentaire, ...) qui comptent **entre 20 et 250 salariés***
- **Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM**
- Possibilité de faire plusieurs diagnostics pour une même entreprise (1 par site)
- Exclusions du tarif subventionné : entreprises en difficulté financière selon la définition Européenne

**Possibilité d'avoir un Diag Éco-Flux pour les sites de plus de 250 salariés, sous réserve de vérification de la faisabilité par le bureau d'études*

Le Diag Éco-Flux

Un programme premium pour réaliser des économies durables et optimiser vos flux

Accompagnement simple en 4 étapes

3 à 6
mois



1

Analyse de vos pratiques

L'expert sélectionné mène l'analyse à vos côtés sur la base de vos informations. Vous repérez ainsi avec lui vos sources d'économies.

3 à 6
mois



2

Définition d'un plan d'action

Personnalisé et chiffré, il vous permet d'anticiper les gains pressentis, c'est vous qui en validez la faisabilité avec l'expert.

12
mois

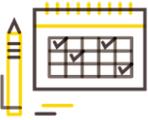


3

Mise en place des actions

Pendant un an, vous mettez en œuvre votre plan d'actions en réalisant des points de suivi réguliers avec l'expert.

12
mois



4

Évaluation

À l'issue de l'accompagnement vous évaluez conjointement avec l'expert, ce qui vous permettra d'envisager d'autres actions.

Quel prix ?

- Le prix du Diag Éco-Flux dépend de la taille du site de l'entreprise visé par le dispositif

Effectif du site concerné	20 à 49	50 à 250
Coût pour le site	2 000 € HT	3000 € HT

- Dispositif financé à 50 % par l'ADEME** (dans la limite de l'enveloppe disponible)

Contact

Site : <http://diagecoflux.bpifrance.fr>

Mail : diagecoflux@bpifrance.fr

Le Diag Perf'Immo



Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments



Le Diag Perf'Immo propose un accompagnement personnalisé pour réduire les **consommations énergétiques des bâtiments tertiaires** et inscrire les entreprises dans **une trajectoire conforme aux objectifs du dispositif Éco-ÉnergieTertiaire** (ou Décret Tertiaire)

RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU DÉCRET TERTIAIRE

Le **Décret Éco Énergie Tertiaire DEET** impose de réduire la consommation d'énergie finale pour l'ensemble des bâtiments de plus de 1 000m² tertiaire de 40 % en 2030, de 50 % en 2040 et de 60 % en 2050, en se référant à une année de consommation antérieure ou impose d'atteindre une valeur absolue définie par arrêté selon la typologie des actifs. Les premières déclarations de consommation doivent être faites en septembre 2022.

Pourquoi ?

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- **Évaluer la performance énergétique** de votre ou de vos bâtiment(s)
- **Définir des scénarios chiffrés** de rénovation énergétique
- **Inscrire votre entreprise dans une trajectoire** conforme aux objectifs du décret tertiaire (réduction de 40 % à 60 % de votre consommation énergétique par rapport à une année de référence, ou atteinte d'une valeur seuil réglementaire)

Comment ?

- Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en performance énergétique des bâtiments et certifiés aux méthodes d'audit énergétique réglementaires. **Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance et ses partenaires.**
- La durée de l'accompagnement dépend de la complexité du site à étudier (3 à 6 mois).

Pour qui ?

- **Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI**
- **Propriétaires ou crédit-preneurs de bâtiments à usage tertiaire** (ou mixte industrie – tertiaire) : santé, logistique, industrie, commerce, tourisme, services
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- Possibilité de faire plusieurs diagnostics pour une même entreprise (1 diag par site)

**L'éligibilité sera conditionnée au respect des obligations légales de Bpifrance en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme*

Le Diag Perf'Immo

Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments

Accompagnement en 5 étapes

3 à 6
mois



1

Etat des lieux

Présentation de la méthode, recueil des attentes et collecte des documents : factures énergétiques, plans de bâtiment, liste des équipements du site,...



2

Bilan énergétique

Reconstitution des consommations *via* un modèle prédictif et comparaison aux factures énergétiques



3

Définition des objectifs de performance

Définition des objectifs de performance énergétique en lien avec les exigences du décret tertiaire aux horizons 2030, 2040 et 2050



4

Programme d'amélioration chiffré

Etablissement et chiffrage d'au moins 3 scénarii de rénovation énergétique permettant d'atteindre les objectifs de performance définis au préalable



5

Restitution et sensibilisation

Sensibilisation autour des enjeux du décret tertiaire et de la façon de mener à bien les travaux de rénovation énergétique
Aide à la déclaration OPERAT le cas échéant

Quel prix ?

- Le coût du Diag Perf'Immo est variable selon la surface et la complexité du site. Il est établi par devis **dans une fourchette comprise entre 3 000 et 17 000 € HT**
- **Subvention financière de 40%** du montant de la mission dans la limite de 6800€ HT (et de 4 aides pour une même entreprise)

Partenariat

- Afin de garantir l'expertise technique de la mission, Bpifrance collabore avec l'ATEE (Association Technique Energie Environnement) qui apporte son soutien et son expertise à Bpifrance pour la définition et le suivi des critères de qualité des audits énergétiques



Contact

diagperfimmo@bpifrance.fr

04.

LES FINANCEMENTS: LES PRÊTS VERTS

Les Prêts Verts

Le Prêt Vert

Un prêt sans garantie de 10 000 € à 5 000 000 €, amortissable sur 10 ans dont 2 ans de différé, pour financer les projets de transition des PME et ETI

Pourquoi ?

Le Prêt Vert a pour objectif d'accompagner les PME et ETI engagées dans des projets de transition écologique et énergétique, les offreurs de solutions TEE et les greentechs.

L'assiette du prêt est composée par les dépenses suivantes :

- Investissements immatériels (labellisation, travaux de rénovation énergétique, ...)
- Investissements corporels à faible valeur de gage
- Croissance externe
- Augmentation du BFR liée au projet TEE

Pour qui ?

- TPE, PME, ETI selon la définition européenne,
- En activité depuis plus de 3 ans
- Tous secteurs d'activité

Modalités

Montant :

- De 10 000 € à 5 000 000 €
- Le montant du prêt est **au plus** égal au **montant des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise**.

Durée :

- **2 à 10 ans**, avec un différé d'amortissement en capital allant de 6 à 24 mois maximum selon la durée de remboursement.

Partenariat financier :

- 1 pour 1, réalisé depuis moins de 6 mois

Taux :

- Fixe
- **Aucune garantie** sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant

Les Prêts Verts

Le financement de l'immobilier

Un prêt avec garantie hypothécaire, pour financer les projets de rénovation énergétique des bâtiments

Pourquoi ?

L'offre de **financement structuré de l'immobilier** proposé par Bpifrance permet de financer :

- **les travaux de rénovation énergétique des bâtiments** à acquérir ou bâtiments existants, ou
- **la construction de bâtiments neufs aux meilleures normes environnementales.**

Bpifrance met à disposition son expertise immobilière pour faciliter la réalisation des projets : évaluation, mise en œuvre juridique, suivi des règlements des travaux et financement via différentes formules en partenariat avec les banques: co-baillage (indivision avec un autre crédit-bailleur), ou cofinancement, aides publiques octroyées par les collectivités locales.

Pour qui ?

- **TPE, PME** selon la définition européenne,
- En activité depuis **plus de 3 ans**
- Acteurs du secteur de l'industrie ou du tertiaire

Modalités

Montant :

- En fonction du projet

Durée :

- 15 ans maximum

Partenariat financier :

- 1 pour 1, réalisé depuis moins de 6 mois

Taux :

- Fixe

05

LE VTE VERT

Le VTE Vert

Le Volontariat Territorial en Entreprise pour recruter un jeune talent dédié aux projets de TEE



Le VTE Vert est un dispositif d'aide à l'embauche permettant de soutenir les entreprises qui souhaitent enclencher leur transition énergétique et écologique

Pourquoi ?

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » porté par France Relance, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, l'ADEME et Bpifrance proposent une **aide spécifique aux PME-ETI françaises recrutant un jeune talent sur des missions qui accélèrent la transition écologique et énergétique** de l'entreprise (VTE Vert), notamment :

- Réduction de l'impact environnemental d'un produit ou d'un service
- Création de nouveaux produits ou services à faible impact environnemental
- Approvisionnement et logistique responsable
- Adaptation des process industriels pour une production plus sobre

Comment ?

Subvention de 8 000€ (sous conditions)

Pour qui ?

- **PME et ETI en France**
 - **Ayant signé un CDI ou CDD** pour une durée minimale d'un an, ou un **contrat en alternance**
 - **Avec un talent** diplômé depuis moins de 2 ans, ou étudiant en alternance avec une formation Bac + 3 minimum
 - **Pour un poste à responsabilité ayant un impact significatif sur la transition Ecologique et Energétique de l'Entreprise** (les missions centrées sur l'audit environnemental ou la sensibilisation ne sont pas éligibles si elles ne s'accompagnent pas d'actions opérationnelles pour la transition écologique et énergétique de l'entreprise)
- **Tous secteurs d'activité**

Le VTE Vert

Le Volontariat Territorial en Entreprise pour recruter un jeune talent dédié aux projets de TEE

Modalités

- Aide jusqu'à 8 000 € plafonnée à 50 % des dépenses liées à la mission
- Montant versé en une seule fois, à l'issue des 12 mois suivant la date d'embauche, sous réserve de la fourniture :
 - d'une fiche de synthèse attestant de la bonne réalisation de la mission
 - de justificatifs de dépenses liées à la mission du VTE Vert
- Une Aide VTE Vert par établissement (SIRET) dans la limite de 5 par entreprise (SIREN)
- Demande de subvention à déposer sur mon.bpifrance.fr dans les six mois qui suivent la date d'embauche

Spécificités

- Cumulable avec l'Aide VTE Territoires d'Industrie, les aides régionales et l'aide individuelle mise en place par Action Logement
- Partiellement cumulable avec l'aide exceptionnelle à l'alternance

Partenaires

Les partenaires financeurs :



Contact

Aidevte@bpifrance.fr

www.vte-france.fr

N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur Bpifrance



Anaïs Gros

Coordinatrice du Plan Climat Bpifrance

Départements: 33, 47, 24, 64, 40

Mail: anais.gros@bpifrance.fr

Tél: 06 71 35 51 70



Efficacité énergétique/ Energies renouvelables thermiques

N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur ADEME

1 SITE DE TOULOUSE



Éric AUFAURE
Coordinateur de pôle
Référént régional Bâtiment
05 56 33 80 26



Frankie ANGEBAULT
Référént départements 79
Réseaux de chaleur urbains
05 49 50 12 19



Samuel ARDON
Référént départements 17 et 86
Géothermie – Animation réseau de
conseils en énergie partagée
05 49 50 12 18



Sylvestre BARANGER
Animation des chargés de mission
« énergies renouvelables »
05 49 50 12 13



Aurélie CHEVALLIER
Référént départements 16 et 24
Animation collectivités
05 16 34 90 86



Sean COQ
France 2030 – Décarbonation de l'industrie
Nouvelle-Aquitaine + Occitanie
05 56 33 80 13



Jérémy GLOAGUEN
France 2030 – Forêt résiliente
Nouvelle-Aquitaine + Occitanie
05 56 33 80 25



Elisa MARTINEZ
Pacte Industrie
*Occitanie + Nouvelle-Aquitaine +
Corse + Océanie*
05 62 24 01 24



Alain MESTDAGH
Référént départements 40 et 64
Solaire thermique
Énergies renouvelables électriques
05 56 33 80 29



Anne MIQUEL
Référént départements 19 et 87
Contrats Chaleur Renouvelable Territoriaux
05 55 71 38 59



Sophie PEVERGNE
Renfort Fonds Chaleur (entreprises)
05 56 33 80 01



Emilie RABETEAU
Référént département 23
Bois énergie et aval forestier
05 55 71 38 62



Julien VERMEIRE
Référént départements 33 et 47
Animation Entreprises
05 56 33 80 05



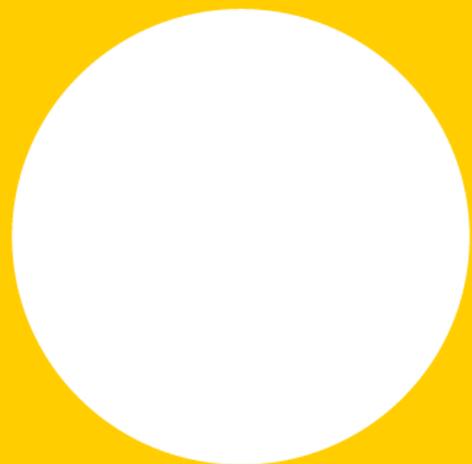
Michael VIELLEDENT
Alternant suivi opérations Fonds Chaleur
05 XX XX XX XX

06/11/2023

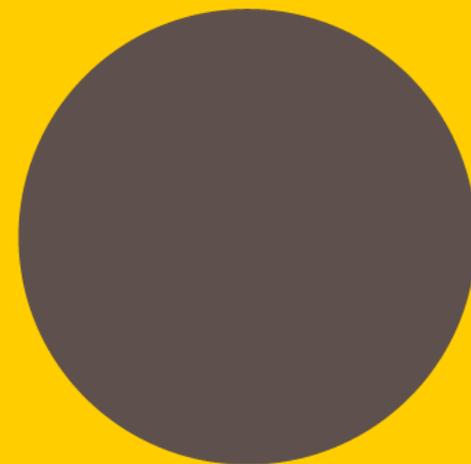
Contact mail : prenom.nom@ademe.fr – Prénom composé : séparer par un tiret / Nom composé : tout attacher

3





SERVIR
L'AVENIR



Des dispositifs d'accompagnement subventionnés et co-construits avec l'ADEME pour définir des plans d'action en faveur de la TEE

Découvrir

Mesurez vos besoins en accompagnement pour réussir votre transition écologique

CLIMATOMÈTRE

Mesurez votre impact sur l'environnement grâce au quizz d'auto-évaluation

AUTO DIAG € Gratuit ⌚ 15 minutes

E-PARCOURS CLIMAT

Formez-vous grâce au parcours digital « Transition Énergétique et Ecologique »

PLATE-FORME € Gratuit ⌚ 10 min. à 20 h

SEMINAIRES CLIMAT

Formez-vous sur le changement climatique en présentiel dans votre région

SEMI-NAIRE € 300 € à 750 € ⌚ 1 à 2,5 jours

Se structurer

Des audits techniques formalisés qui donnent lieu à des plans d'actions

DIAG ÉCO-FLUX

Réalisez avec un expert un diagnostic individuel pour analyser vos flux d'énergie, d'eau, de matière et déchets et réalisez des économies (en moyenne 48 000 € par site***)

DIAG € 2 000 € à 3 000 € ⌚ 6 à 10 jours homme sur 15 mois

DIAG DÉCARBON'ACTION

Réalisez un bilan GES approfondi de votre entreprise pour mettre en place un plan d'actions de réduction de vos GES

DIAG € 4 000 € à 6 000 € ⌚ 12 jours homme sur 6 à 8 mois

DIAG PERF'IMMO

Réalisez l'audit énergétique de vos bâtiments et intégrez les exigences liées au décret tertiaire

DIAG € 3 000 € à 15 000 € ⌚ Jours homme variables sur 3 mois selon la surface et la complexité du site

DIAG ECOCONCEPTION

Réalisez une analyse du cycle de vie d'un produit, service ou procédé pour améliorer sa performance environnementale, formez vos équipes et intégrez une démarche d'écoconception

DIAG € 5 400 € à 7 200 € ⌚ 18 jours homme sur 6 à 8 mois

Se renforcer

Un accompagnement transverse et personnalisé pour repenser votre stratégie et votre modèle

DIAG IMPACT

Analysez avec un expert les enjeux d'impact social et environnemental de votre stratégie de développement et identifiez les leviers d'action

DIAG € 5 000 € ⌚ 5 jours homme sur 4 mois

MISSION DE CONSEIL STRATÉGIE ENVIRONNEMENT

Repensez la stratégie de votre entreprise dans un monde bas-carbone en embarquant vos collaborateurs

CONSEIL € 5 000 € ⌚ 13 jours homme sur 1 à 2 mois

VTE VERT

Recrutez un jeune talent pour amorcer ou accélérer votre transition environnementale

AIDE € 8 000 € de subvention ⌚ 1 an minimum

Accélérer

Le programme le plus complet pour permettre à votre entreprise de passer un cap et de s'inscrire durablement dans un développement solide et vertueux.

ACCÉLÉRATEUR DÉCARBONATION

Accélérez votre transition écologique et pérennisez votre développement avec une stratégie bas-carbone et un plan d'actions

ACCÉLÉRATEUR € 29 000 € ⌚ 24 mois

ACCÉLÉRATEURS FILIÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Accélérez l'activité de votre entreprise avec un programme adapté à votre filière : Eau, Déchets, Agroécologie, Bois, Construction ou Transition Énergétique

ACCÉLÉRATEUR € 17 000 € à 33 000 € ** ⌚ 12 à 18 mois

Tarifs exprimés en HT
GES = gaz à effet de serre
* limité à 2 missions de conseil selon la taille de l'entreprise
** selon la taille de l'entreprise
*** étude réalisée sur un panel de 384 missions